



LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

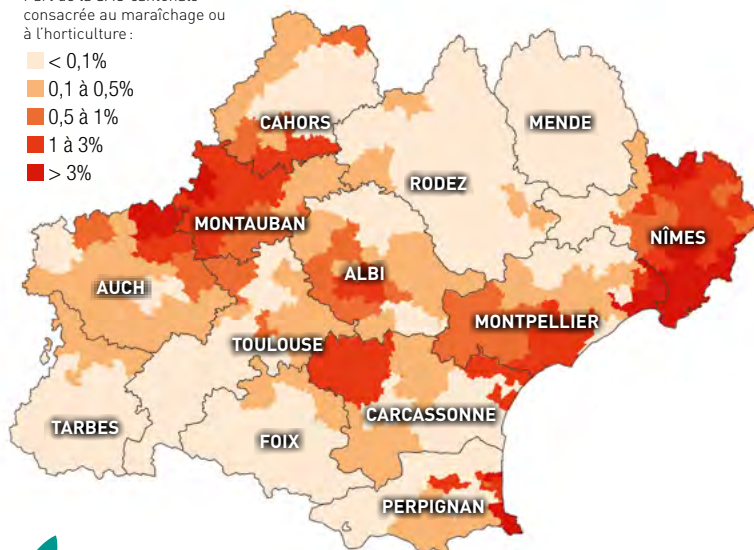
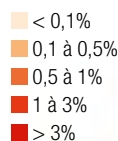
La région Occitanie se classe 4^e région maraîchère et 6^e région horticole de France. Avec des filières structurées sur le territoire, des entreprises reconnues, y compris à l'export, de nombreux SIQO et une certaine précocité des productions en raison du climat, **la région dispose d'un positionnement concurrentiel plutôt avantageux** sur ces 2 filières, malgré la proximité de l'Espagne.

Très **consommatrices de main-d'œuvre** et porteuses de valeur ajoutée, ces filières ont un poids économique important dans les territoires, même si elles ne concernent que 7% des exploitations.

Les productions légumières occupent plus de 33 000 ha en 2017. Après une période de forte baisse au début des années 2000, les surfaces en légumes tendent à augmenter de nouveau depuis 10 ans. La production maraîchère se développe notamment en péri-urbain, près des bassins de consommation. La région se distingue plus particulièrement par sa production de melons, de légumes secs, de tomates et d'ail.

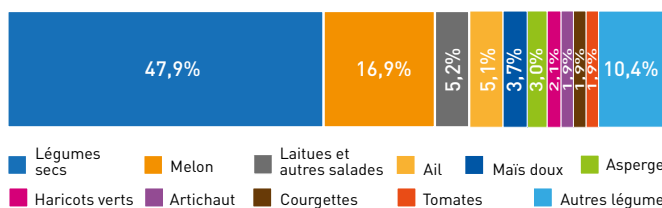
Les légumes produits localement bénéficiant d'une image positive auprès du consommateur, les exploitations maraîchères sont nombreuses à développer les circuits courts : marchés, vente à la ferme, AMAP, etc.

Part de la SAU cantonale consacrée au maraîchage ou à l'horticulture :



RÉPARTITION DES SURFACES EN MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE

(Source : ASP - données PAC 2018)



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES LÉGUMIÈRES : 33 000 HA

(Source : SAA 2017)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES ET HORTICOLES

(Source : RA 2010/INOSYS)

	Ayant maraîchage et/ou légumes plein champ*	Dont spécialisées maraîchage (1)	Ayant de l'horticulture ou pépinières**	Dont spécialisées horticulture pépinières (2)
Nombre d'exploitations	3 545	1 041	981	734
SAU moyenne	35,5	7	13,1	6,3
SAU moyenne irriguée en 2010	8,6	3	3,1	2,3
Nb Moyen d'UTA	2,6	2,8	3,2	3,4
UTA salariées moyennes	1,1	1,4	1,8	2
SAU moyenne cultures spécialisées	Légumes frais et secs		Fleurs et plantes ornementales	
	4,5	2,7	87%	87%
Dont surface irriguée en 2010	81%	96%	87%	87%
% Surface du RA 2010	78%	14%	100%	96%

* présence de cultures légumières sous serre ou plus de 5 espèces légumières cultivées en plein champ ou plus d'1,5 ha de légumes de plein champ si moins de 5 espèces légumières.

** présence de cultures horticoles ou de pépinière

(1) Exploitations avec cultures légumières sous serre ou plus de 5 espèces légumières et avec plus de 2/3 de la PBS liée au maraîchage.

(2) 2/3 de la PBS liée à l'horticulture pépinières.

LES CHIFFRES

MARAÎCHAGE :

- **3 545** exploitations ont un atelier légumier significatif dont 1 041 sont spécialisées.
- **33 000** ha de légumes en 2017, soit **11%** des SF dont 9 100 ha en AB représentant 16% des SF bio en légumes frais et 40% en légumes secs
- **430 000** tonnes de légumes produites en 2017
- **260** millions d'€ pour la production de légumes frais et de pommes de terre, soit **4%** du produit agricole d'Occitanie en 2017
- **610** millions d'€ de légumes exportés en 2018

HORTICULTURE :

- **981** exploitations ont un atelier horticulture-pépinière significatif** dont 734 sont spécialisées
- **525** ha développés en horticulture et pépinière en 2017, soit environ **6%** des SF
- **140** millions d'€ pour la production horticole et les pépinières soit **2%** du produit agricole d'Occitanie en 2017
- **10,8** millions d'€ de fleurs et plantes exportées en 2018

(Sources : SAA 2017, Agence BIO 2017, Comptes de l'agriculture 2017, RA2010/INOSYS, Douanes 2018)

PLUS D'INFOS sur

AREFLH : <http://www.areflh.org/>

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/>

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2017)

1	Ail	60%
	Melon	41%
	Courgette	24%
	Légumes secs	32%
	Chicorées	22%
	Cornichon	20%

Pourcentage des surfaces françaises

2	Pastèque	23%
	Asperge	22%
	Artichaut	10%
	Fraise	10%
	Concombre	17%
	Maïs doux	6%

Pourcentage des surfaces françaises

3	Aubergine	15%
	Poivron et piment	16%
	Courges	13%
	Tomates	13%
	Céleri	12%
	Laitues	10%
	Bette et cardé	9%

Pourcentage des surfaces françaises

FAITS MARQUANTS 2018 :

AIL

Après une phase de séchage difficile liée aux conditions printanières humides, la saison de commercialisation 2018 démarre avec des rendements inférieurs de 25 à 30% par rapport à la récolte précédente. Toutefois, les cours sont fermes et se situent à des niveaux supérieurs à la moyenne quinquennale.

MELON

Sur le bassin Languedoc-Roussillon, la filière accuse une perte de 10% en volume. La campagne a débuté avec des conditions climatiques difficiles engendrant des productions hétérogènes et de moindre qualité. L'amélioration des volumes en début d'été a été rapidement suivie d'une dégradation du marché à partir de mi-juillet se terminant par une crise conjoncturelle. Sur la partie ouest de l'Occitanie, les rendements sont supérieurs à ceux de 2017 et la qualité est au rendez-vous. La campagne a eu des moments de crise conjoncturelle mais l'excellente arrière-saison laisse une note positive aux producteurs positionnés sur ce créneau.

SALADE

De campagnes moyennes en campagnes médiocres, les surfaces consacrées à la salade dans le bassin roussillonnais ont régressé d'un quart au cours des 2 saisons précédentes. La culture sous abris est prépondérante par rapport à la salade de plein champ. Sur le marché libre, les prix sont restés le plus souvent en dessous des coûts de production et ne les ont dépassés qu'en toute fin de campagne. Sur les marchés contractualisés, les négociations sont de plus en plus difficiles et les prix souvent revus à la baisse.

ARTICHAUT

La saison a débuté tardivement en 2018, limitant les pertes liées à l'épisode de gel exceptionnel. La précocité reste toutefois un atout pour la région ainsi que la qualité des produits qui sont présentés aux acheteurs en quête de produits d'origine française. Les conditions météorologiques, fraîches et humides, ont engendré une production régulière, en phase avec les besoins du marché, ce qui a permis un maintien des cours. En contrepartie, ces conditions ont favorisé le développement du mildiou qui a engendré des pertes économiques importantes en touchant les capitules des variétés sensibles, en essor ces dernières années. La campagne a pris fin dès l'entrée en marché de la Bretagne mettant un terme à la saison. Toutefois, la bonne tenue des marchés en 2018 est une bonne nouvelle et vient contrebalancer la crainte d'une chute des cours fondée sur l'accroissement rapide des surfaces ces dernières années.

LÉGUMES BIO

La conjoncture est très favorable en légumes et l'explosion de la demande nécessite d'augmenter les volumes de production légumière bio, estimée à 18 500 tonnes en circuit long pour cette campagne.

FOCUS : FILIÈRE DES PLANTES À PARFUM AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Le marché des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) est en plein développement depuis les années 2000. Il a permis l'essor d'entreprises locales qui recherchent un approvisionnement de proximité, travaillant uniquement des produits labellisés en Agriculture Biologique pour la fabrication de tisanes, d'épices, de produits d'entretien ou cosmétiques ou encore d'huiles essentielles.

La diversité des climats déployée sur les multiples terroirs de l'Occitanie se prête à la production d'un éventail important d'espèces. Parmi les 1 300 ha cultivés en 2017, 950 ha bénéficient du label Agriculture Biologique. L'envolée des surfaces a été spectaculaire puisqu'elles ont augmenté de 51% entre 2000 et 2010 puis de 80% entre 2010 et 2017. À l'Est, la production de plantes de garrigue, cultivées en sec, (lavandes, ...) est majoritaire avec le Gard, premier département régional avec 27% des surfaces, suivi de l'Hérault (12%), des Pyrénées-Orientales (11%) et de l'Aude (9%). Les départements majoritairement orientés vers la production de grandes cultures produisent aussi des PPAM le plus souvent sous forme de contrats annuels avec des semenciers. Depuis 2015, l'envolée des surfaces est principalement due à la culture de la coriandre, liée à des contrats annuels. Ainsi en 2017, le Gers s'affiche en tant que second département d'Occitanie producteur de PPAM en termes de superficie cultivée.

Les produits attendus par les entreprises doivent atteindre un certain niveau de finition (produits séchés, battus, distillés), ce qui rend nécessaire la construction d'un lien fort entre producteurs et acheteurs pour sécuriser les approvisionnements en termes quantitatifs et qualitatifs. La mise en place d'organisations collectives est portée par une situation favorable liée d'une part à l'augmentation des coûts de transport et de main-d'œuvre dans les pays traditionnellement producteurs et soutenue d'autre part par la réputation de qualité des produits français et notamment du Sud de la France, recherchés pour leurs caractéristiques aromatiques. La volonté des entreprises de commercialiser des produits issus de l'agriculture locale avec des exigences fortes sur le contrôle de la qualité des approvisionnements et la professionnalisation du secteur favorisent aussi la dynamisation de la filière.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES, HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

Exercices clos entre le 31/07/2017 et le 30/06/2018 (Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE 2017

La campagne 2017 est altérée par les caprices météorologiques et par la concurrence accrue sur les marchés. La courgette, le concombre, la tomate et le melon connaissent une crise conjoncturelle estivale engendrée par une consommation baissière et l'afflux de légumes sur les marchés. L'ail, quel que soit sa couleur, a des problèmes de qualité qui ralentissent sa commercialisation. Ces éléments orientent les prix à la baisse pour la plupart des légumes. À noter en 2017 une consommation des ménages en recul de 2% par rapport à 2016 et des prix au détail, tous légumes confondus, qui progressent de 2,8%.

EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES

→ Des résultats amoindris par la hausse des charges

Le produit maraîchage progresse de 4% pour atteindre 193 630 € amenant le produit moyen par hectare maraîcher à plus de 25 000 €. Les charges opérationnelles augmentent de 8%, surtout les postes semences et irrigation. La hausse est de 6% pour les charges de structure, notamment le poste salarié (+9%).

L'EBE diminue de 11% pour atteindre 46 600 €. Les annuités augmentent pour absorber 32% de l'EBE, le niveau de prélèvements privés est de 19 650 € par UTH familial, laissant une capacité d'autofinancement de l'ordre de 3 500 €. Le fonds de roulement progresse. Toutefois la situation financière se dégrade et reste très difficile pour 22% des exploitations.

EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

→ Un produit en légère baisse

L'échantillon se caractérise par de nombreuses très petites exploitations mais aussi quelques très grandes dont certaines disposent d'une structure de commercialisation en parallèle. En 2017, le produit brut s'élève en moyenne à 263 000 € (-2%), mais pour la moitié des entreprises, il est en dessous de 192 000 € et pour 24% d'entre elles, il est inférieur à 100 000 €. À l'opposé 30% des exploitations ont un produit situé au-delà de 300 000 €.

→ Évolution contrastée des charges

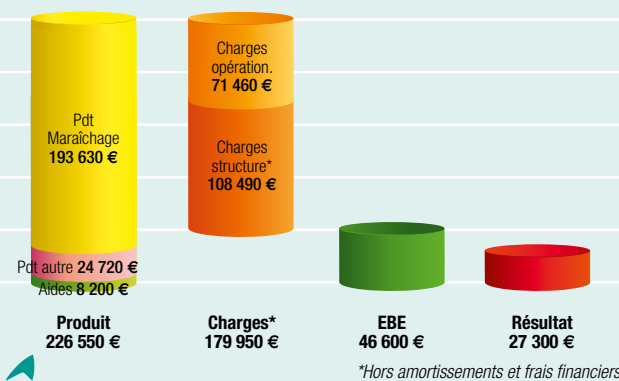
Les charges d'exploitation, qui absorbent 88% du produit, sont stables par rapport à 2016. Rémunération et charges de personnel représentent toujours le poste le plus important et progressent de 1%. Des hausses significatives sont relevées sur les semences, les carburants et les frais généraux. Les exploitants ont moins recours à des prestataires extérieurs, ils préfèrent s'équiper. Si le montant de l'EBE varie peu sur 2 ans et reste à un niveau correct, le résultat courant perd 7 000 € en raison d'une forte progression des amortissements.

→ Une santé financière correcte

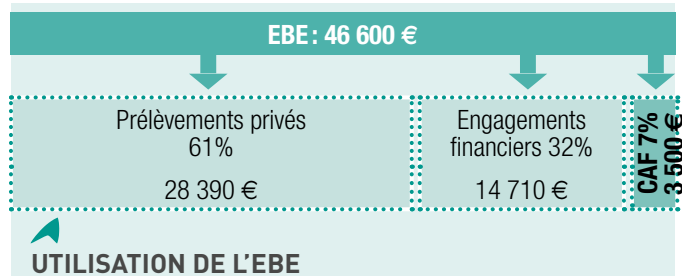
On assiste cette année à une relance des investissements financés par de nouveaux emprunts. La situation financière, désormais confortée par 2 années de bons résultats, le permet. Le taux d'endettement global ne dépasse pas 40%, dont 21% de dettes court terme. Cependant, le glissement de quelques exploitations d'une situation d'équilibre à une situation de danger appelle à la vigilance.

L'échantillon CERFRANCE Maraîchage

- 112 exploitations spécialisées, dont 47% individuelles, 29% EARL, 18% GAEC
- SAU : 26 ha dont 8 ha de cultures maraîchères
- 1,4 UTH familiale / 2,2 UTH salariées



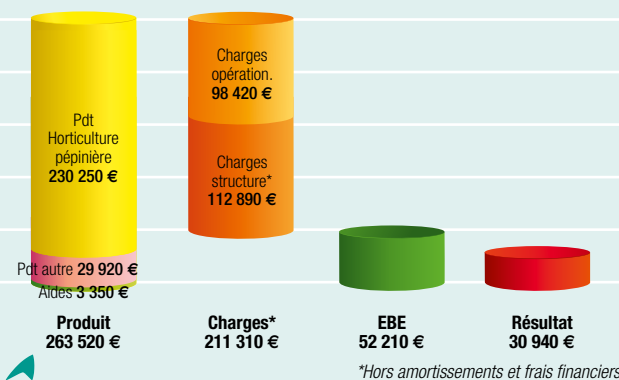
CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



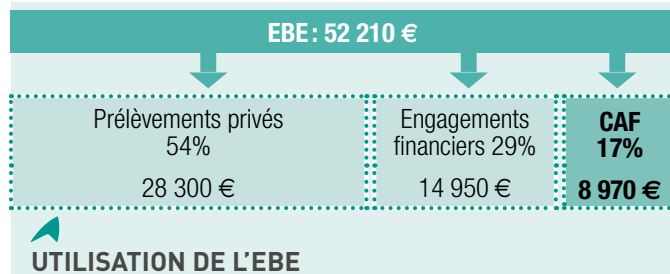
UTILISATION DE L'EBE

L'échantillon CERFRANCE Horticulture et pépinières

- 62 exploitations dont 39% individuelles, 29% en EARL, 19% en GAEC
- SAU : 12 ha dont 4 ha consacrés aux pépinières ou à l'horticulture
- 1,6 UTH familiale / 2,3 UTH salariées



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE